

Nouvelles technologies et Mémoires de Traduction : Quel apport pour la Traduction Spécialisée ? *New Technologies and Translation Memory systems: An overview of their contribution to the field of specialized translation*

Debbi Samia
Université Alger 2 Abou Kacem Saad Allah -Algérie
debbi.samia2@gmail.com

 0000- 0003-1767-2420

Dr. Khellil Lamia
Université Alger 2 Abou Kacem Saad Allah -Algérie
lamia.khelil@univ-alger2.dz

 0000- 0001-7175-174X

Pour citer cet article :

Debbi, S. & Khellil, L. (2019). Nouvelles technologies et Mémoires de Traduction : quel apport pour la Traduction Spécialisée ? *Revue Traduction et Langues* 18(1), 161-176.

Reçu : 10/10/2018; Accepté: 14/06/2019, Publié:31/08/2019

Abstract: *This paper aims to accurately show new technologies' contribution, such as Translation Memory (TM) systems- to the field of specialized translation. Thus, we are seeking to illustrate Translation memory outcome and efficiency while dealing with both legal and medical discourses, through relevant examples and results analysis, as referring to their own specificities. Meanwhile, we have selected the TM system called SDL Trados Studio, with a presentation of its several functionalities.*

Keywords: *Specialized translation, Legal discourse, Medical discourse, New technologies, Translation memory, SDL Trados Studio.*

Résumé : *Dans le présent article, nous allons nous atteler à illustrer de manière concrète, l'apport des nouvelles technologies, tels que les systèmes de Mémoire de traduction (MT), à la traduction spécialisée. Aussi, nous avons voulu démontrer l'efficacité de la MT pour le discours médical et le discours juridique, en choisissant des exemples bien définis, et comparer les résultats obtenus, tout en mettant en exergue les spécificités propres à chacun de ces discours. Nous avons pour cela opté pour le système de Mémoire de traduction SDL Trados Studio, dont nous avons présenté les diverses composantes.*

Mots clés : *Traduction spécialisée, Discours juridique, Discours médical, Nouvelles technologies, Mémoire de traduction, SDL Trados Studio.*

1. Introduction

De nos jours, la traduction spécialisée a su s'imposer comme une pratique très présente dans divers secteurs de la vie professionnelle. De même, les révolutions technologiques ne cessent d'envahir les moindres aspects de notre quotidien. Les grandes institutions, avec en-tête, les organisations internationales, les sociétés multinationales et les agences de traduction foisonnent d'offres, avec comme critère principal, la maîtrise des outils d'aide à la traduction. Or, on constate que le recours à ces techniques peine encore à se généraliser à l'ensemble des secteurs de la traduction, notamment au niveau académique.

Certains praticiens de la traduction refuseraient même de s'y conformer, ou en demeureraient réticents, privilégiant de bien loin la méthode traditionnelle du stylo et du papier, avec une pile de dictionnaires à portée de main. Certes, l'un n'exclut pas l'autre, mais il est également temps de se pencher sur les nombreuses possibilités que ces nouvelles technologies peuvent offrir au traducteur spécialisé. C'est sur ce principe que nous tenterons à travers le présent article, de démontrer les nombreux avantages, en dépit des éventuels inconvénients, que peut présenter le recours à la mémoire de traduction, ainsi que son apport dans le cadre de la traduction spécialisée. Nous avons pour cela sélectionné deux types de discours spécialisés, à savoir le discours juridique et le discours médical, dont nous allons exposer les différentes spécificités. Les raisons de ce choix se justifient principalement par la nature distincte de ces deux discours : en effet, la traduction du discours médical, de par sa complexité et l'abondance de ses notions, constitue l'un des enjeux les plus éprouvants auxquels doit faire face le traducteur spécialisé.

Quant au discours juridique, plus structuré, nous supposons qu'il serait plus maniable et facile à cerner grâce au recours à un système de Mémoire de traduction, dont nous définirons par la suite la notion, tout en citant ses principales composantes. Pour finir, nous tenterons de démontrer l'efficacité de cet outil lors de la traduction des discours spécialisés que nous avons auparavant définis.

2. Les discours spécialisés

Tout discours spécialisé est articulé par le recours à ce que l'on désigne par la langue de spécialité, à savoir l'usage de la langue naturelle dans un domaine bien précis, pour communiquer des informations relatives à ce domaine. On désignera ainsi les domaines à caractère scientifique (comme le médical, le philosophique, etc.), ou technique (économique, technologique, etc.), quoiqu'il peut s'avérer bien souvent délicat de dissocier le scientifique du technique, et vice-versa ; l'ensemble s'inscrivant dans le cadre de la traduction dite spécialisée ou professionnelle.

Par ailleurs, il est possible de distinguer et d'analyser le discours spécialisé en fonction de cinq niveaux principaux :

- Lexical (Terminologie)
- Morphosyntaxique
- Stylistique
- Sémantique
- Discursif

Bien que l'ensemble des langues de spécialité partagent des traits communs (l'usage d'une terminologie précise à tendance monosémique et mono-référentielle, le recours à la précision, loin de toutes formes d'ambiguïté et de confusion), on peut toutefois relever certaines spécificités caractérisant un type de discours plutôt qu'un autre, tels que « des structures, des modalités, l'usage des temps et des modaux, ainsi qu'une phraséologie qui lui sont propres » (Zinaï, 2015 :521). De ce fait, nous allons nous pencher plus particulièrement sur deux types de discours spécialisés, à savoir le discours médical, et le discours juridique.

2.1 Spécificités du discours juridique

J. Wroblewski (1988 : 14) a défini le discours juridique comme étant « le discours dans lequel on formule les lois, ou celui à l'aide duquel on parle des lois ». Il ajoute à ce titre qu'une « certaine conception du système juridique est donc sous-entendu ici ». Par ailleurs, on peut constater que le discours juridique peut s'articuler autour de deux phases : descriptive, pour ce qui est de la formulation des lois ; l'autre empreinte d'un aspect technique pour ce qui relève de leur application. On peut donc parler d'un discours spécialisé à des degrés différents d'abstraction. C'est en ce sens que J. Wroblewski a mis l'accent sur trois types de langage juridique :

- **Le langage juridique scientifique** : relève du discours de la science juridique.
- **Le langage juridique jurisprudentiel** : désigne le langage dans lequel on formule les lois et les décisions en vue d'être appliquées.
- **Le langage juridique commun** : fait quant à lui référence aux autres discours concernant le droit (Wroblewski, 1988 :20), qui serviraient de passerelle entre une autorité judiciaire (le législateur), et un public profane. Le discours administratif, à l'instar des décisions, statuts et règlements intérieurs, etc., s'inscrit dans cette catégorie.

Au niveau lexical, le langage juridique peut se distinguer entre autres par une terminologie plutôt archaïque et désuète ; on citera notamment l'adverbe « *céans* », dont l'usage dans la langue usuelle n'est plus de mise, pour signifier « *ici* », « *dedans* », dont l'expression « *Tribunal de céans* », rendue en arabe par "محكمة الحال". On trouve également des emprunts au latin, pour le cas du français, comme le très célèbre « *Habeas corpus* », ou le recours au calque du français pour le cas de l'arabe, à l'instar des différentes institutions juridiques :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| • Cour suprême | • المحكمة العليا |
| • Tribunal de Grande Instance | • محكمة المرافعات الكبرى |

Ou encore des notions à caractère pénal :

- | | |
|------------------------|-------------------|
| • Mise en liberté | • إطلاق سراح |
| • Détention provisoire | • الحبس الاحتياطي |

Il serait également intéressant de reconnaître que la terminologie juridique regorge de notions culturellement ancrées (Matrozi, 2014 :356); auxquelles J. Villanyi (2013 : 7) ajoute les spécificités suivantes : « Haut degré de détermination et d'interconnexions culturelles, historiques et sociopolitiques, ainsi que l'usage de catégories abstraites ». Effectivement, on peut relever dans les textes de lois et documents officiels algériens, un grand nombre d'expressions culturellement connotées, principalement à caractère religieux (145 :2008، توهايم). Parmi ces expressions, nous citerons notamment : نفقة العدة، الكفالة، الصّدق et autres, généralement rendues en français par une traduction explicative, avec transcription en caractères latins du terme arabe (translittération) : **Pension de retraite légale ('Idda) ; Acte de Kafala (recueil légal) ;** tout comme ils peuvent être rendus par équivalence (cas de صّدق، qui équivaut en français à la dot).

Au niveau morphosyntaxique, on distinguera l'usage des temps verbaux, se résumant principalement au présent de l'indicatif, qui accorde au discours sa valeur atemporelle. Nous enchaînerons avec les niveaux syntaxique et stylistique, que l'on pourrait considérer comme redondant (26 : 2015، عبد الباقي) dans bien des cas, présentant ainsi un ensemble de cooccurrences ou collocations bien précises (Gémar, 1991 : 276) qui se répètent volontiers à des emplacements bien définis du discours, à l'instar des exemples suivants :

• Le cas échéant	• عند الاقتضاء
• Attendu que...	• لهذه الأسباب
• Prononcer le jugement	• النطق بالحكم
• En vertu de l'article, de la décision, etc.	• بمقتضى المادة، القرار، ...

Tableau 1. Cooccurrences juridiques

Des répétitions ainsi dictées par les règles formelles (27-26 :2015، عبد الباقي) propres au discours juridique. L'ensemble se déclinera en un style plutôt solennel, puisque émanant de l'autorité de droit, avec un effet abstrait pour ce qui est des sanctions susceptibles d'être encourues en cas d'infraction. J. Villanyi (2013 : 8) précise également que les textes légaux présentent une finalité informative et communicative, assortie de fonctions prescriptives (cas de la législation), et/ou performatives (cas de la jurisprudence), visant à agir sur le destinataire.

2.2 Spécificités du discours médical

Le discours scientifique médical est un discours relatif à tout ce qui touche à la santé. Cela va de la prévention, à la description ; diagnostic des symptômes et traitement des pathologies. À l'instar du langage juridique, le langage médical comprend également des sous-langages, comme le langage pharmaceutique, à caractère plutôt technique. La complexité du langage médical varie sans aucun doute entre un discours destiné à des

spécialistes du domaine, ou encore celui supposant un niveau moindre de spécialisation, à l'intention des patients, ou d'un public profane, en général.

Au niveau lexical, le discours médical présente un ensemble de spécificités assez récurrentes et bien définies, aussi connues comme étant des procédés de formation du lexique, que l'on exposera comme suit :

2.2.1 La composition et la dérivation : ces deux procédés sont considérés comme étant les plus présents dans le discours médical. En effet, celui-ci regorge de termes dérivés, composés, voire surcomposés, dans un souci d'économie.

La composition se forme généralement par la juxtaposition de deux radicaux ou plus (cas de la sur-composition), pour la plupart d'origine gréco-romaine, comme :

- Cétonurie • بيلة كيتونية
- Insulinodépendant • معتمد على الأنسولين

Ou encore d'un suffixe et d'un préfixe, comme dans : « antalgique », en arabe : أو "مضاد الألم" "مسكن".

La dérivation, quant à elle, elle désigne un terme composé d'un radical, auquel on ajoute un préfixe et/ou un suffixe :

- Hyperglycémie • ارتفاع نسبة السكر في الدم
- Hypoglycémie • انخفاض نسبة السكر في الدم

2.2.2 L'emprunt : celui-ci est également très utilisé dans le langage médical, dont la source reste principalement le grec et le latin, mais également l'anglais : « scanner », « laser », etc.

2.2.3 L'éponymie : outre les formes composées, le langage médical a souvent recours à des termes formés d'un éponyme en référence au médecin à l'origine de la découverte de la maladie (*Maladie de Parkinson*), mais également d'une opération médicale (*Incision de Fowler*), d'une structure anatomique (*Ligament de Bichat*), voire même faire référence à une région géographique (*Clou de Biskra*).

2.2.4 Les abréviations, acronymes et symboles : comme mentionné auparavant, le langage médical privilégie l'économie de propos, qui pourrait trouver son explication dans des cas d'urgence, où le souci principal serait de sauver des vies dans un laps de temps très restreint. A cet effet, nous pouvons constater l'usage permanent d'abréviations, comme pour le cas des unités de mesures :

- mmo (millimole)
- μmo (micromole)
- IMC (Indice de masse corporelle)

ou encore des acronymes renvoyant à toute une expression : CAT (Conduite à tenir), pouvant représenter un véritable enjeu de déchiffrage pour le traducteur.

Passons à présent au niveau stylistique, qui présente la langue médicale comme étant complexe, faisant habituellement recours à des syntagmes assez complexes (Lungu, 2015 :230), c'est-à-dire plus ou moins longs. On peut également y recenser un certain nombre de cooccurrences, notamment au sein du discours pharmaceutique :

• Mode d'administration	• طريقة الاستعمال
• Effets secondaires	• اثار جانبية
• Mise en garde spéciale	• احتياطات خاصة

Tableau 2. Cooccurrences médico-pharmaceutiques

Des tendances qui peuvent cependant varier d'un type de discours à un autre, en fonction de son degré d'abstraction, de sa typologie, ainsi que de sa finalité. Il s'avère donc primordial de définir l'ensemble de ces critères avant d'entamer le processus de traduction, afin de mieux cerner les avantages du recours à une Mémoire de traduction pour ce genre de discours.

3. La Mémoire de Traduction (MT)

La traduction est une pratique qui répond sans cesse aux besoins et progrès de son époque. Deux éléments indissociables, qui se réalisent l'un à travers l'autre. Il est donc inconcevable, à l'ère des nouvelles technologies, d'aborder la traduction sans faire référence aux nombreux outils d'aide à la traduction, à commencer par un simple dictionnaire ou une encyclopédie en ligne, et parvenant aux systèmes intégrés directement à l'ordinateur du traducteur. Un environnement révolutionnaire, auquel on a attribué la notion de « **Station de travail du traducteur** » (Idir, 2017 : 250), en arabe : محطة عمل

المترجم.

Si la traduction automatique (T.A.) proprement dite reste plutôt utopique, avec des résultats relativement limités, notamment pour ce qui est de la langue arabe (Kebir, 2018 : 14), la Traduction assistée par ordinateur (T.A.O) reste d'une aide précieuse pour le traducteur, lequel peut aisément y faire appel à n'importe quelle étape du processus traductionnel.

Étant donné la vaste panoplie d'outils dont dispose actuellement le traducteur spécialisé, nous n'allons pas les citer dans leur intégralité, mais uniquement nous intéresser à l'un d'eux, à savoir les systèmes de mémoire de traduction. Nous avons pour cela opté pour un logiciel des plus performants dans le secteur de la traduction : **SDL Trados Studio 2015**.

Comme son nom l'indique, le système de mémoire de traduction (ou tout simplement Mémoire de traduction) est un logiciel de T.A.O, comprenant un ensemble de fonctionnalités, dont les principales restent la mémoire de traduction (MT) et la base terminologique (BT) :

Translation memory (TM) is a language technology that enables the translation of segments (sentences, paragraphs, or phrases) of documents by searching for

similar segments in a database and suggesting matches that are found in the database (Raya, 2005: 1).

Ainsi, le texte soumis est divisé en un ensemble de segments, dont la longueur peut varier entre un mot, une phrase, et un paragraphe complet.

L'objectif visé est le gain de temps et d'efforts (notamment réduire la phase consacrée à la recherche documentaire) tout en garantissant de meilleures qualité et productivité de traduction, sans jamais avoir à traduire deux fois le même segment (Bédard, 1998 :2). Il est donc recommandé de recourir à une MT dans les cas suivants :

- Des textes ou documents présentant une certaine répétitivité à l'échelle de la phrase (Bédard : 1);
- Dans le cadre d'une mise à jour du même document, ou un document similaire ;
- Dans le cadre de textes techniques parfaitement structurés (comme les modes d'emploi, notices pharmaceutiques, etc.).

A chaque nouveau document à traduire, le système va puiser dans la ou les mémoires de traduction actives, à la recherche de correspondances, qui peuvent varier entre **une correspondance totale** « *Exact Match* » à 100 %; **une correspondance de contexte** « *Context Match* », lorsque le nouveau segment figure dans le même contexte que le précédent (c'est-à-dire si le segment initial est précédé des mêmes éléments textuels que le segment en cours, ou encore s'il revêt le même rôle au sein du discours, par exemple un titre, un élément d'une liste, etc.); **une correspondance partielle** « *Fuzzy match* » (généralement entre 75% et 99%), ou encore **aucune correspondance** « *No match* » (moins de 50%). Dans ce cas-ci, le système présente d'autres fonctionnalités tout aussi utiles, que nous allons exposer comme suit :

3.1 La Base terminologique (BT)

Cette fonctionnalité est connue sous le nom de MultiTerm pour le cas de SDL Trados Studio. Elle permet de stocker des termes relatifs à un domaine particulier, que l'on activera au même titre que la MT, et à laquelle il est possible de recourir tout en traduisant. Il est également possible de l'enrichir continuellement de nouveaux termes, sachant qu'elle prend en charge un grand nombre de combinaisons linguistiques.

3.2 La recherche contextuelle

Également appelé concordancier, la recherche contextuelle reste une fonctionnalité incontournable, particulièrement lorsque la MT ne présente aucune correspondance. En effet, elle permet d'effectuer une recherche plus approfondie au sein de la MT, que ce soit à partir d'un segment source ou d'un segment cible, en quête d'un terme, d'une tournure phraséologique, d'une expression, ou de tout un syntagme susceptible de s'y trouver.

3.3 L'AutoSuggest

L'AutoSuggest, ou suggestion automatique, désigne des propositions faites automatiquement par le système, à partir de diverses ressources activées, comme la MT, ou la base terminologique. Les résultats s'affichent instantanément au moment de saisir les premières lettres d'un terme ou d'une expression disponible.

3.4 La traduction automatique

Cette fonctionnalité nécessite l'activation d'un compte personnel auprès de la société SDL pour fonctionner pleinement. Elle reste cependant efficace lorsqu'il s'agit de transférer automatiquement ce qu'on appelle « les transposables » (chiffres et symboles, par exemple), ou encore les adresses électroniques.

3.5 La création de projet

Avant d'entamer la traduction, il est impératif de créer un projet, qui sera en quelque sorte le porte-documents de l'ensemble des textes à traduire. Il comprendra notamment **le nom du projet** (qui peut être défini selon le domaine, le type de document, ou un client en particulier, etc.); **la combinaison linguistique** (qui peut contenir une langue source, mais plusieurs langues cibles); **l'emplacement du projet** sur l'ordinateur; éventuellement **les délais** de la traduction; **les documents** à traduire, sous divers formats (Word, PDF, PowerPoint, etc.), ainsi que **les ressources activées** (Mémoire(s) de traduction, Base terminologique, etc.).

Il est clair que le système de mémoire de traduction dispose de bien d'autres fonctionnalités, toutes aussi utiles les unes que les autres. Nous nous sommes cependant contentées, dans le cadre de la présente étude, d'en exposer les plus pertinentes.

4. Le recours à la MT en traduction médicale

Afin d'expérimenter l'efficacité du système de mémoires de traduction, le choix de notre corpus s'est porté sur une brochure médico-pharmaceutique, éditée par le Centre universitaire de santé McGill, au Canada (décembre 2016), intitulée « *Mon Diabète et moi* ». Cette brochure, destinée aux patients diabétiques, compte 26 pages, disponible en format électronique (PDF). Il s'agit donc d'un document, dont la finalité est à la fois communicative/informative, et opérative, en vue de sensibiliser le destinataire.

À bien se focaliser sur les éléments intratextuels, on remarquera l'usage de phrases plutôt brèves, à tendance interrogative, avec l'emploi fréquent des marques de subjectivité :

- « Qu'est-ce que je dois manger ? »
- « Que faire quand je me sens malade ? »
- « Pourquoi faut-il mesurer ma glycémie ? »

L'intention ici est de donner au destinataire l'impression d'être personnellement impliqué dans l'énonciation. Les paragraphes sont aérés, parfois accompagnés d'illustrations, ce qui facilite l'assimilation des informations, et attire l'attention du destinataire. En somme, un discours spécialisé vulgarisé, destiné à un public de non-spécialistes.

Nous avons ainsi soumis le document à SDL Trados Studio 2015, en vue d'être converti en format traduisible, puis d'être segmenté. Nous avons pour cela créé un projet de traduction intitulé « *Projet Diabète* » dans la combinaison français/arabe, auquel nous avons ajouté une mémoire de traduction sous le nom de : « *Mémoire générale sur le Diabète* », composée de 783 unités de traduction (segment source + sa traduction); une MT que nous avons créée initialement à partir de l'alignement de documents bilingues du même type. Nous avons également inséré une Base terminologique « *Lexique médical* »

comprenant 64 termes médicaux. Nous allons à présent analyser l’apport de ces outils lors du processus de traduction :

4.1 Correspondance totale (100%)

Quoique très rare, les cas de correspondance totale peuvent néanmoins être recensés lorsqu’il s’agit de traduire un segment qui se répète au sein du même document. Nous prenons à titre d’illustration les segments 140, 141 et 142 qui sont respectivement les répétitions des segments traduits antérieurement :

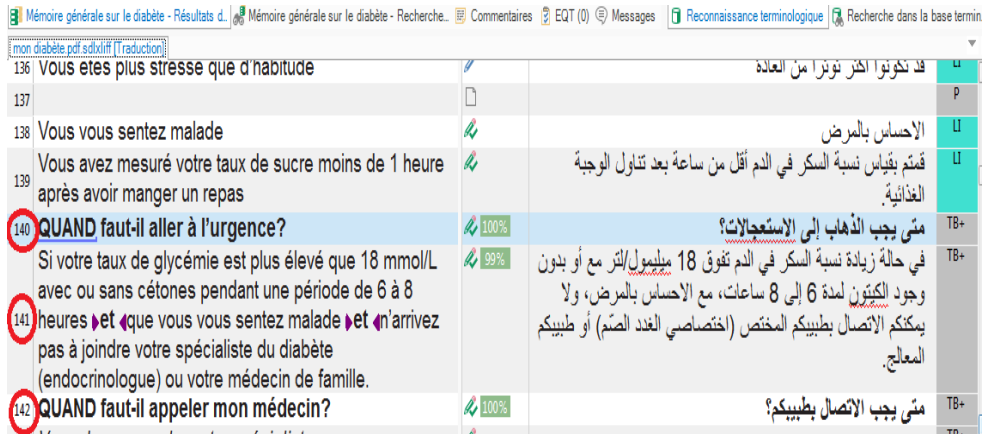


Image 1. Cas de correspondance totale

En revanche, aucune correspondance de contexte (CM) n’a été recensée dans le présent document.

4.2 Correspondance partielle

Les cas de correspondances partielles sont ici plus nombreux. On peut notamment mentionner le segment n°21 :

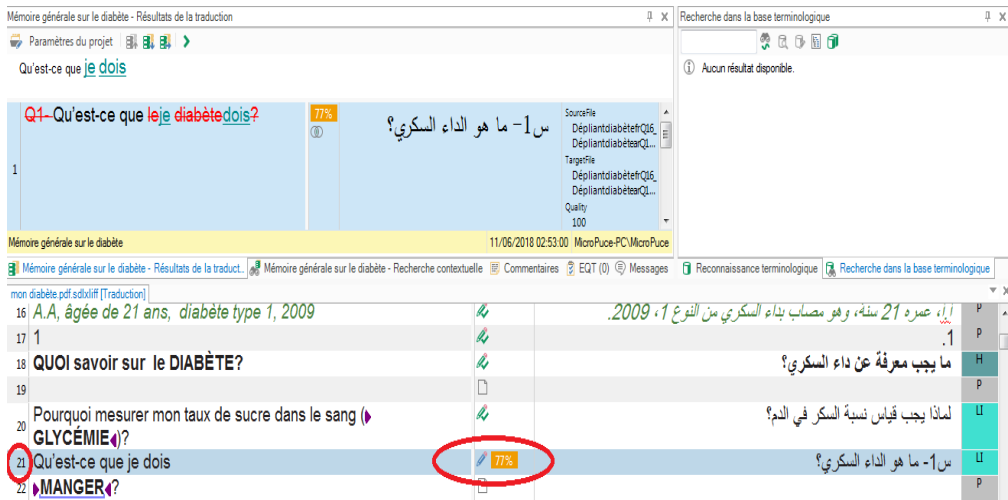


Image 2. Cas de correspondance partielle (72%)

Le taux de correspondance, atteignant 72%, est justifié uniquement par la répétition de l'expression interrogative : « *Qu'est-ce que...* ». Le reste des éléments ont été barrés (en rouge), comme on peut le constater à travers la fenêtre des résultats (en-haut), ce qui nécessite la révision de la traduction comme suit : "ما هي الأطعمة التي يجب تناولها؟".

4.3 Aucune correspondance

Dans bien des cas- si ce n'est la grande majorité- la MT n'a pas été à même de fournir des correspondances pour un quelconque segment (notamment lorsqu'il s'agit d'un segment plus au moins long), laissant ainsi le segment cible vide. Ceci ne suppose en aucun cas l'inefficacité du système, mais signifie tout simplement que lesdits segments ne sont pas fournis dans la MT, notamment lorsque ceux-ci relèvent d'éléments plutôt inhabituels, voire rares, dans ce genre de discours, à l'instar des passages à caractère littéraire :

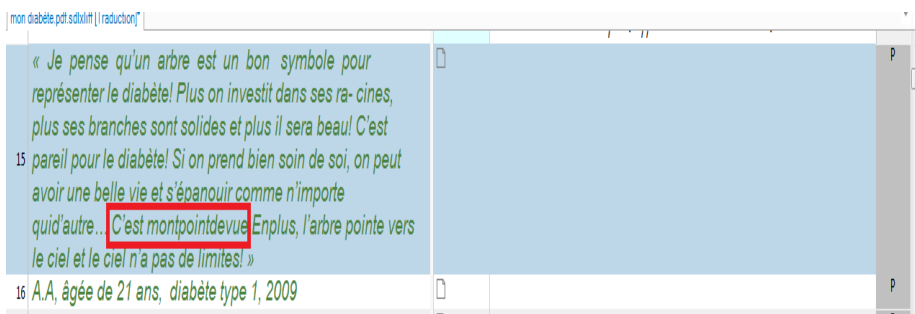


Image 3. Cas de « No match »

Comme on peut le constater, le segment contient une expression imagée, comparant le diabète à un arbre, ce qui pourrait expliquer l'absence de correspondance à proposer par la MT. Le même principe s'applique pour des expressions à caractère socio-culturel, comme le passage suivant :

- « Par exemple 15g de glucides équivaut à :
120 ml de **jello** régulier
180 ml de **Ginger Ale** régulier »

On remarque ici la référence à des produits alimentaires (*jello régulier* et *Ginger Ale*, qui est un type de soda à base de gingembre) familiers dans un contexte socioculturel bien précis (à savoir ici le Canada), mais qui pourraient être inconnus pour un lectorat étranger. Dans ce cas également, il est peu envisageable que la MT nous fournisse des résultats satisfaisants. Il appartient donc au traducteur de traduire le passage sur les principes de l'approche fonctionnaliste, afin de véhiculer l'idée efficacement, tout en tenant compte du contexte socioculturel du lecteur cible.

Les cas de « No match » peuvent par ailleurs trouver leur explication à travers les situations suivantes :

- **Lacunes dues au processus de conversion** : il se peut que le système omette des éléments, juxtapose des groupes de mots, etc., ce qui va forcément altérer les résultats.
- **Système de segmentation** : il arrive également dans bien des cas, que les contenus soient tout à fait similaires, mais que le système segmente le nouveau document à traduire différemment ; ainsi, aucune correspondance ne s’affichera.

Dans les cas rencontrés ci-dessus, le traducteur peut néanmoins recourir à d’autres fonctionnalités, toutes aussi utiles :

4.4 La recherche contextuelle

Celle-ci est particulièrement préconisée en cas de « *No match* », puisqu’elle permet de procéder à la recherche d’éléments précis au sein de la MT, et ainsi trouver des suggestions très pertinentes. On citera notamment l’expression très fréquente dans le discours médical : « *Veillez consulter votre médecin* », dont la simple recherche « *consulter votre médecin* » nous a permis de recenser les possibilités suivantes :

Consulter votre médecin	<ul style="list-style-type: none"> • استشيروا طبييكم • استشر طبييك • اتصل بطبييك المعالج
-------------------------	---

La recherche contextuelle permet également au traducteur spécialisé de s’enquérir d’un ensemble d’expressions figées ou phraséologies médicales, en fonction de contextes bien définis, notamment les divers usages du verbe « *contrôler* », comme illustrer ci-dessous :

<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler son diabète (dans le sens de « <i>gérer</i> ») 	<ul style="list-style-type: none"> • تنظيم داء السكري
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler sa glycémie 	<ul style="list-style-type: none"> • مراقبة نسبة السكر في الدم
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler sa tension artérielle (dans le sens de « <i>équilibrer</i> ») 	<ul style="list-style-type: none"> • ضبط توازن الضغط الدموي

Tableau 3. Phraséologies médicales

4.4 La Base terminologique

Tout comme la recherche contextuelle, la base terminologique peut éviter au traducteur spécialisé les longues recherches dans divers dictionnaires et ressources, en quête d’un terme particulier, restant parfois introuvable. En outre, la BT permet d’accélérer ce processus, particulièrement lorsque le segment contient un seul terme, élément d’une liste par exemple, ou qu’il s’agit d’un terme complexe au sein d’une phrase simple. Nous citerons à cet effet le terme dérivé « **rétinopathie** » dans la phrase suivante :

241			
242	Le diabète peut vous endommager les yeux et causer une perte de vision ou la cécité (aveugle).		قد يضرّ داء السكري العيون ويسبب فقدان الرؤية
243	C'est ce qu'on appelle : RETINOPATHIE .		وهو ما نسمي باعتلال الشبكية
244	vous pouvez prévenir les dommages à vos yeux :		من أجل الوقاية ضد الأضرار على العيون:

Image 4. Apport de la Base terminologique

Une phrase simple, certes, mais contenant un terme complexe qui pourrait freiner le traducteur, et lui donner l'impression de *bloquer* face à celui-ci, s'il n'était disponible au préalable au sein de la BT : "اعتلال الشبكية".

5. Le recours à la MT en traduction juridique

Pour ce qui est du discours juridique, nous avons opté pour un jugement de divorce de trois pages, émanant du Tribunal de Bir Mourad Rais (Alger), section des Affaires familiales, le 26 avril 2016. Un discours à finalités à la fois communicative et opérative, articulé autour d'un langage juridique commun, puisque venant d'une autorité législative, à l'intention d'un public hétérogène. On peut en outre diviser ce document en trois parties distinctes :

- Présentation des parties intervenantes
- Exposé des faits
- Prononcé de la décision

Étant donné que ce document n'est disponible qu'en version papier, nous avons dû, en premier lieu, le scanner, puis le convertir en format Word à l'aide d'un logiciel OCR (Reconnaissance optique de caractères), car SDL Trados ne prend pas en charge les formats image.

Nous avons ensuite créé un projet de traduction « *Juridique 2* » à partir d'un projet précédent, dans la combinaison linguistique arabe/français. Nous y avons inséré une MT « *Juridique* » comprenant 159 unités, créée cette fois-ci à partir de la traduction de jugements similaires, ainsi qu'une base terminologique « *Juridique* » contenant uniquement 4 termes. Nous allons à présent évaluer la contribution de ces ressources face à un discours juridique :

5.1 Correspondance totale (100%)

On remarque que les transposables ont été d'emblée traduits, et de façon correcte, suivant le même modèle de disposition des chiffres que l'unité antérieure :

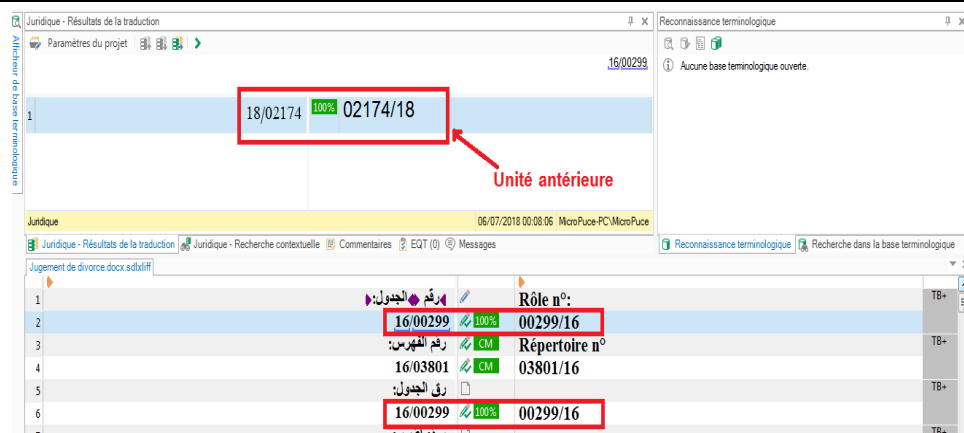


Image 5. Correspondance totale (100%)

On trouve également des correspondances de contexte (CM), pour signifier que le nouveau segment occupe la même position que le précédent.

5.2 Correspondance partielle

Nombreux sont les cas de correspondances partielles ; prenons à titre d’illustration l’en tête : « République Algérienne Démocratique et Populaire », et qui malgré sa disponibilité dans la MT, n’a pas ici été considérée comme correspondance totale :

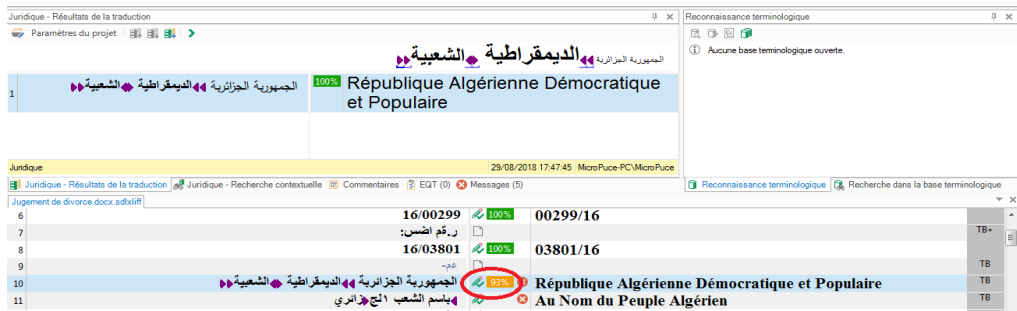


Image 6. Correspondance partielle (97%)

Ceci pourrait se justifier par les différences en matière de formatage (mise en page et agencement des balises). On peut également constater que dans le segment suivant, les différences de segmentation ont empêché d’obtenir une correspondance totale :

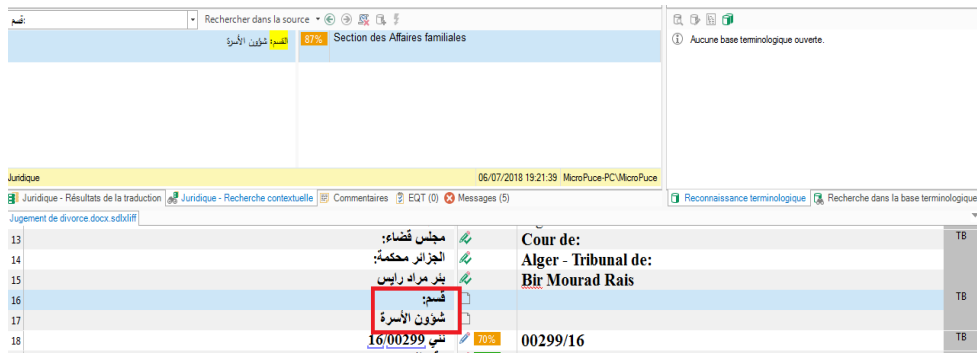


Image 7. Correspondance partielle (87%)

Le segment source contenu dans la MT incluait l’expression suivante : قسم شؤون الأسرة et sa traduction : *Section des Affaires familiales*, tandis que le nouveau segment a été divisé en deux, ce qui ne correspond pas tout à fait au contenu de la MT. Les cas de correspondances partielles peuvent également s’appliquer lors de l’apparition de certaines cooccurrences juridiques:

بيان وقائع الدعوى	Exposé des faits de l’action
بعد الاطلاع على التماسات ممثل النيابة العامة	Vu les sollicitations du Parquet général
لهذه الأسباب	Par ces motifs
قبول الدعوى	La recevabilité de l’action
المباشر للنخصام بواسطة الأستاذ...	Agissant par l’organe de Maître...

Tableau 4. Cooccurrences juridiques

Ces cas de correspondances partielles peuvent se justifier par des différences de formatage ou, encore, comme cela est le cas pour le dernier exemple : ["المباشر للنخصام بواسطة : الأستاذ..."] [", par de légers changements dans l’un des composants de la phrase, lequel figurait préalablement comme suit: ["المباشر للنخصومة بواسطة الأستاذ..."]].

Quant aux cas de « *No match* », ils apparaissent généralement dans le cadre de paragraphes assez surchargés en informations. À cet effet, la recherche contextuelle semble être privilégiée, et efficace, surtout lorsqu’il s’agit de retrouver des passages généralement réitérés dans tout jugement de divorce, à l’instar de la formule d’ouverture suivante :

بموجب عريضة افتتاح دعوى مودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ ... المسجلة تحت رقم	En vertu de la requête introductive d'instance, enregistrée le ... près du Greffe du Tribunal, sous le n°...
---	--

Tableau 5. Exemple de répétitions dans le discours juridique

5.3 La Base terminologique

Son rôle reste extrêmement important, lors de l'élaboration d'un glossaire des différents termes juridiques les plus récurrents en matière d'affaires familiales, et qui nous sont parfois suggérés automatiquement grâce à l'option de l'AutoSuggest. Nous citerons entre autres les équivalences suivantes :

الرابطة الزوجية	Lien conjugal
تكليف بالحضور	Assigner à comparaître
مذكرة جوابية	Mémoire de réponse

Tableau 6. Quelques termes et expressions récurrents dans les jugements de divorce

Pour ce qui est du dernier terme, "مذكرة جوابية", nous lui avons recensé, un synonyme au sein du même document: "مقال الرد" avec le même équivalent français : « **Mémoire de réponse** ». Une possibilité que nous avons par ailleurs ajoutée à notre Base terminologique.

6. Conclusion

La présente étude nous a donné l'opportunité d'illustrer clairement l'apport des Mémoires de traduction en traduction spécialisée. Le choix des discours nous a permis de conclure que cet apport peut varier d'un domaine à un autre, mais surtout en fonction du type de textes et de ses spécificités.

Ainsi, le discours médical, avec l'exemple des brochures, est basé sur un contenu plutôt variable, et par conséquent plus complexe à cerner par la MT. En revanche, le discours juridique semble répondre à des critères formels plus conventionnels, ce qui lui attribue un caractère relativement structuré. En effet, le cas des jugements nous a permis de constater des résultats fructueux, que ce soit sur le plan terminologique, phraséologique ou stylistique.

Il est également constaté que la performance de la MT ne relève pas toujours du nombre d'unités contenues dans la MT, mais plutôt du type de document traité, ainsi que le domaine et le sujet abordés; d'où l'importance de l'analyse textuelle en vue d'augmenter l'efficacité de la MT, comme l'affirme également A. Boukhaffa, dans son article « *Text analysis model for enhancing translation memory outcome* » (2018).

En outre, le recours aux systèmes de MT peut manifester certains inconvénients, comme les nombreuses lacunes techniques auxquelles nous avons été confrontées lors de la préparation et la conversion du document à traduire, notamment lorsque celui-ci figure en

format images, ce qui a nécessité d'importantes modifications avant d'entamer la traduction. De même, le principe des segments rend parfois difficile de suivre l'enchaînement logique des idées (cohésion et cohérence).

Néanmoins, ceci n'empêche nullement d'affirmer que le recours à un système de MT est d'une grande aide pour le traducteur spécialisé, et ce à tous les niveaux discursifs. Un outil qui permet entre autres d'unifier la terminologie, de définir les usages phraséologiques et stylistiques en contexte et de suggérer des solutions pertinentes là où aucune autre ressource n'a pu apporter d'éléments de réponses. Pour ce qui est du travail final, il nécessiterait sans aucun doute une révision (post-editing), en vue par exemple de pallier les différentes incohérences que nous avons citées auparavant.

Références

- [1] Bedard, C. (1998, été, automne), " Ce qu'il faut savoir sur les mémoires de traduction ", Circuit, N° 60 et 61.
- [2] Boukhaffa, A. (2018), "Text analysis model for enhancing translation memory outcome", Trans-kom, 11(1), 45-62.
- [3] Gemar, J-C. (1991), "Terminologie, langue et discours juridiques. Sens et signification du langage du droit ", Méta, 36(1), 275-283.
- [4] Idir, N. (2017), " L'informatique au service de la traduction spécialisée ", Al-Mutargim, Vol.7 (1), 243-270.
- [5] Kebir, Z. (2018), "Machine Translation : Reality and Perspective", Traduction et Langues, Vol.17 (1), 8-21.
- [6] Lungu, C. (2015), "Linguistic Structure of Medical Scientific texts", Discourse as a form of multiculturalism in Literature and Communication, Arhipelag XXI Press, Craiova, 229-236.
- [7] Matrozi, A (2015), Specialized translation and interpretation, Universitatea din Pitesti, 353-357.
- [8] Raya, R. (2005). XML in localisation: Reuse translations with TM and TMX http://www.cogs.indiana.edu/people/homepages/franks/Bg_clitics_remark_dense.pdf (retrieved on 17 May, 2006).
- [9] Villanyi, J (2013), Les difficultés de la traduction juridique au sein de l'Union européenne, Luxembourg : Parlement européen. Http://termcoord.eu/wpcontent/uploads/2013/12/PresentationTraductionJuridiqueVillanyi20131129PE_modifiedFINAL.pdf
- [10] Wroblewski, J. (1988), " Les langages juridiques : une typologie ", in : Droit et Société, n°8, Le discours juridique. Langage, signification et valeurs, pp.13-27.
- [11] Zinaï, D. (2015), " Pour une traduction de qualité ", Traduction et Langues, Vol.14 (1), 513-522.
- [12] توهامي، وسام (2008)، "إشكالية ترجمة النص القانوني: قانون الأسرة الجزائري نموذجاً"، مجلة الترجمة واللغات، (1)7، 145-150.
- [13] عبد الباقي، ز (2015)، "إشكالية ترجمة مصطلحات قانون الجنسية الجزائرية"، مذكرة ماجستير تعليمية اللغات والمصطلحية، تلمسان: جامعة أبي بكر بلقايد.